

## Mairie de Selles Saint Denis

### Fleurissement - règlement

Les personnes intéressées prennent une ou deux photos de leur maison avec un appareil numérique et transmettent en Mairie un tirage avec le nom, prénom et adresse au dos de la photo.

ATTENTION : les photos doivent toujours être prises de la rue !!

Les photos sont ensuite transmises au C.C.C. Fleurissement, à la mairie, avant le 31 août pour que le jury (membres élus) établisse la liste des lauréats.

Le comité reste à disposition des candidats qui souhaiteraient que le CCC prenne des photos sur leurs demande, jusqu'en date du 31 juillet 2010.

Le comité se réserve le droit de se rendre sur place afin de confirmer, de visu, les impressions de quelques photos.

Ne pas oublier les autres critères concernant un fleurissement éco responsable tels que :

- Faible consommation d'eau.
- Plantes ou végétaux durables.
- Amendements non chimiques ...

~

### Marché hebdomadaire

La relance du marché hebdomadaire sur le mail le vendredi après midi ne pourra avoir des effets positifs qu'avec le soutien et la fréquentation d'un grand nombre de Sellois.

~

### Festivités

**Cyclos Marcheurs : dimanche 2 mai** randonnée régionale VTT (7h à 16h) Salle des Fêtes

**Amicale des Pêcheurs : mercredi 5 mai** concours de pêche +55 ans à l'étang du Jardin d'Entreprises

**FNACA : samedi 8 mai** cérémonie commémorative de la fin de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale

**Rassemblement 10h30 devant la MAIRIE**

**DRS Football : Jeudi 13 mai** tournoi de football – Stade Christophe BEDARD

**UNRPA : dimanche 16 mai** vide grenier – Salle des Fêtes

**Amicale des Pêcheurs : samedi 22 mai** concours de pêche à l'étang du Jardin d'Entreprises

**Comité des Fêtes : dimanche 23 mai** brocante sur le Foirail

**Comité des Fêtes : lundi 24 mai FÊTE PATRONALE DE PENTECÔTE sur le Foirail**

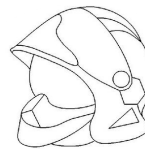
### Sécurité

- Suppression du sens interdit de la rue des jardins et mise en place d'un stop et d'un aménagement de sécurité particulier pour la sortie de cette rue devant l'église début mai 2010.
- Courant juin, des essais de rétrécissement de la 724 seront effectués rue de l'Aulne.

~

### **"Tu peux sauver des vies"**

#### **Devenir sapeur pompier volontaire**



Il faut avoir 16 ans au moins, et 55 ans au plus.

Les sapeurs pompiers volontaires reçoivent une formation initiale qui leur permet d'effectuer les tâches opérationnelles en tant qu'équipier.

Tout sapeur pompier volontaire peut, s'il effectue les formations adéquates, être nommé aux grades de caporal, sergent, adjudant puis officier.

Pour de plus amples informations, s'adresser au **Centre de Secours SSD/LFI – Mr LEVENT Alain – (Sergent chef) et Chef de Centre au 02.54.96.36.18 ou en Mairie de SSD ou LFI**